

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 2 juin 2023 à 20h00 selon convocation en date du 26 mai 2023

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - BUSSIÈRE.

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à M VERNIENGEAL)
M VINCENT (a donné procuration à M TRONCHE)
M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)
Mme BRAULT (a donné procuration à M BESSE)

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M BUSSIÈRE

Délibération N° 2023-041 : Décision concernant une annulation de loyer

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier reçu concernant une demande d'annulation partielle de loyer de la part d'anciens locataires. En effet, malgré un courrier de départ mentionnant un préavis courant jusqu'au 31 mai 2022, ils ont quitté définitivement le logement et remis les clés à la date du 8 mai 2022.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur cette annulation partielle

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Décident d'annuler le loyer du logement 8 impasse des 1000 sources pour la période du 9 au 31 mai 2022.

Membres	13
Présents	9
Représentés	4
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 8 juin 2023.
Au registre sont les signatures

